

Séance du 16 Septembre 2020

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mille Vingt, le seize septembre, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des aînés, sur convocation régulière adressée à ses membres le onze septembre deux mille vingt par Monsieur **Olivier DAMEZ**, son Maire en exercice qui a présidé la séance.

**Etaient présents : MM Olivier DAMEZ , Martine BOURDARIES, Jean-Marie COMBELLES, Patricia DOS SANTOS, Loïc FAVAREL, Alain GARRIDO, Muriel GEFRIER, Christelle GENEVE, Daniel LAGARRIGUE, Béatrice REGNAULT, Bernard SANTOUL, Denis TENEGAL, Lara TREGAN.**

**Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : MM. Cécile ALIBERT à Martine BOURDARIES, Sandrine AUJOLAT à Olivier DAMEZ, Laurent DECKER à Olivier DAMEZ, Valérie FERRE à Bernard SANTOUL, Stéphane GARRIGUES à Béatrice REGNAULT, Aurore MAUREL à Martine BOURDARIES, Valérie VERGNES à Denis TENEGAL**

**Excusé(es) : Nadia CARRIE, Jean-Claude LABORIE, Hervé THOMAS.**

**Absent(es) : -----**

**Secrétaire : Christelle GENEVE**

La séance est ouverte ce mercredi seize septembre deux mille vingt à seize heures trente minutes, sous la présidence de son Maire en exercice, Monsieur **Olivier DAMEZ**.

Il est procédé à l'appel nominal des membres présents.

Il est proposé ensuite de désigner le secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Désignation du secrétaire de séance : Madame Christelle GENEVE.**

### **Délibération n° 2020/67 : désignation des délégués S.M.A.E.P.**

Vu les statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués au sein du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable, il convient de désigner un titulaire et un suppléant pour la compétence DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie).

Monsieur la Maire propose de désigner Monsieur Denis TENEGAL (titulaire) et Monsieur Daniel LAGARRIGUE (suppléant) pour la compétence DECI.

Accord à l'unanimité

### **Questions diverses :**

- **Délibération n° 2020/68 : octroi d'une servitude de passage.**

Octroi d'une servitude de passage pour l'indivision CUNNAC sur la parcelle A 2364 afin d'accéder à la rue du Paradis.

Accord à l'unanimité.

Séance du 16 Septembre 2020

- **Délibération n° 2020/69 : Vente d'un terrain dans la zone du Pendut à la société GEDIMAT :**

Cette délibération annule et remplace la délibération du 5 mars 2020 en raison de la superficie modifiée du terrain qui est de 9538 m2 au lieu de 9638 m2.

Accord à l'unanimité.

- **Grands passages :**

La Préfecture a imposé que ce grand passage s'installe sur le territoire de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet. La seule possibilité d'installation se trouve aux Massiès. Il sera présent pendant trois semaines.

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 05

<b>Délibérations</b>	<b>THEME</b>
Dél 2020/67	Désignation des délégués au SMAEP
Dél 2020/68	Octroi d'une servitude de passage
Dél 2020/69	Vente d'un terrain dans la zone du Pendut à la société GEDIMAT

Ainsi fait et délibéré le 16 septembre 2020.

Le Maire,

Séance du 16 Septembre 2020

<b>NOMS ET PRENOMS</b>	<b>SIGNATURE</b>	<b>NOMS PRENOMS</b>	<b>SIGNATURES</b>
ALIBERT Cécile		GENEVE Christelle	
AUJOULAT Sandrine		LABORIE Jean-Claude	
BOURDARIES Martine		LAGARRIGUE Daniel	
CARRIE Nadia		MAUREL Aurore	
COMBELLES Jean-Marie		REGNAULT Béatrice	
DAMEZ Oliver		SANTOUL Bernard	
DECKER Laurent		TENEGAL Denis	
DOS SANTOS Patricia		THOMAS Hervé	
FAVAREL Loïc		TREGAN Lara	
FERRE Valérie		VERGNES Valérie	
GARRIDO Alain			
GARRIGUES Stéphane			
GEFFRIER Muriel			